



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**MESRI**



**Cahier des charges**

---

## Concours de création de logo

---

Réseau Sénégalais de Valorisation des Résultats de la Recherche,  
Transfert Technologique et Coopération scientifique  
(Acronyme : Sen\_ReVaRT)

*“Valoriser la recherche et inspirer le progrès”*

---



Cordonnateur



varriwa



## Table des matières

Titre du projet : .....	3
1. Contexte et justification .....	3
2. Objectifs du concours .....	4
3. Public cible .....	4
4. Critères et grille d'évaluation .....	4
5. Modalités de participation .....	5
6. Récompenses .....	5
7. Calendrier indicatif .....	5
8. Jury .....	6
9. Mentions légales .....	6

# Titre du projet :

**Concours de création de logo - Réseau Sénégalais de Valorisation des Résultats de la Recherche, Transfert Technologique et Coopération scientifique**

(Acronyme : **Sen\_ReVaRT**)

## 1. Contexte et justification

Au Sénégal, la Recherche et Développement (R&D) et l'Innovation (I) sont placés au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques depuis l'avènement de l'Agenda national de Transformation, Sénégal 2050. Dans ce cadre, le Sénégal s'engage dans une dynamique de valorisation des résultats de la recherche et de transfert de technologie par la mise en place d'un cadre organisationnel pertinent notamment à travers la mise en place du réseau **Sen\_ReVaRT** (Réseau Sénégalais de Valorisation, Transfert Technologique et Coopération Scientifique). Ce réseau vise à fédérer les acteurs de l'écosystème sénégalais de recherche-innovation-développement (chercheurs, étudiants, institutions, inventeurs et acteurs socioéconomiques) autour d'une plateforme d'innovation collaborative. Sa création s'inscrit dans une perspective de pérennisation des acquis de l'initiative sous régionale dénommée VaRRIWA (« Valoriser les Résultats de la Recherche et de l'Innovation en Afrique de l'Ouest ») qui a contribué au cours des quatre dernières années à la création d'un environnement propice à la valorisation des résultats de la recherche, au transfert de technologie et à l'innovation durable au Sénégal, au Bénin, au Burkina Faso et au Togo.

Le projet VaRRIWA est une initiative portée par un consortium de partenaires, incluant l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et quatre structures nationales dédiées à la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation : l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du Sénégal (ANRSA), l'Agence Béninoise de Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation technologique (ABeVRIT), l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR), et la Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo (DRST), ainsi que l'Université de Sorbonne. Il a bénéficié du financement de l'Union Européenne dans le cadre du onzième Fonds Européen de Développement (11ème FED), à travers le Fonds ACP pour l'Innovation, l'une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP).

En quatre années, le projet VaRRIWA aura généré des résultats significatifs sur le plan technologique et permis la création de dispositifs de soutien à la valorisation des résultats de la recherche. Il a également insufflé un nouvel élan de collaboration à l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest ainsi qu'un véritable changement de paradigme sur les plans politique, institutionnel, structurel, humain et socio-économique. La mise en place de réseau autour de la valorisation des résultats de recherche et du transfert de technologie dans chaque pays du consortium VaRRIWA est une phase importante de l'initiative qui participe à créer dans les quatre pays les conditions favorables à une meilleure collaboration et interaction des acteurs de l'écosystème.

Au Sénégal, l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée s'emploie à la création du premier réseau dédié à la valorisation et au transfert de technologie. C'est dans ce cadre que le concours est lancé pour la création du logo officiel du réseau, afin de lui donner une identité visuelle forte, inclusive et représentative de ses valeurs.

## 2.Objectifs du concours

Le présent projet vise à créer un logo original, symbolique et professionnel pour le réseau Sen\_ReVaRT.

Au-delà de la création du logo, il s'agira de :

- Mobiliser la créativité des étudiants sénégalais ;
- Renforcer la visibilité du réseau à l'échelle nationale et internationale ;
- Impliquer la jeunesse estudiantine dans la co-construction de l'écosystème d'innovation sénégalais.

## 3.Public cible

L'appel à manifestation concerne particulièrement les étudiants régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé au Sénégal. La participation est soit individuelle ou en binôme.

## 4.Critères et grille d'évaluation

Critère	Description	Note max
Pertinence thématique	Le logo reflète-t-il les valeurs du réseau (Valorisation, Innovation, Transfert, Collaboration) ?	30
Originalité et créativité	Le concept est-il innovant, distinctif et mémorable ? reflète-t-il une vision forte ?	25
Lisibilité et adaptabilité	Le logo est-il clair, lisible à différentes tailles et sur divers supports ?	20
Qualité graphique et technique	Le rendu est-il professionnel, équilibré et techniquement bien exécuté ?	15
Respect des contraintes et neutralité	Le logo respecte-t-il les consignes techniques et éthiques du concours (Formats, consignes, absence de symboles sensibles) ?	10
<b>Total</b>		<b>100</b>

## 5. Modalités de participation

Les soumissions sont faites par courrier électronique à : [contact@anrsa.sn](mailto:contact@anrsa.sn)

Respecter les 5 étapes ci-dessous pour candidater :

1. Remplir le document **Formulaire du candidat Sen\_ReVaRT** téléchargeable sur le site de l'ANRSA <https://anrsa.sn/documents/>
2. Renommer le formulaire comme suit :  
**NomPrenomDuCandidat\_LogoSenReVaRT**
3. Titrer l'Objet du mail par : **Concours Logo Sen\_ReVaRT – Nom du participant**
4. Attacher en pièce jointe de votre mail de candidature le logo proposé au format vectoriel (.AI ou .SVG), ou image (.PNG et .JPG) ou .PDF
5. Envoyer votre dossier de candidature à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Date limite : **25 juillet 2025 à 12h**

## 6. Récompenses

Prix	Récompense
1 <sup>er</sup> Prix	250 000 FCFA + Trophée ANRSA, Attestation + Possibilité de Stage en fin de cycle à l'ANRSA
2 <sup>ème</sup> Prix	150 000 FCFA + Attestation, Possibilité de Stage en fin de cycle à l'ANRSA
3 <sup>ème</sup> Prix	Cadeaux symboliques (Carnet de note, T-shirt, Casquette, Stylo, Clé usb, etc.) + Attestation

## 7. Calendrier indicatif

Étapes	Dates
Lancement de l'appel	16 juillet 2025
Clôture des candidatures	25 juillet 2025
Délibération du jury	26 juillet 2025
Annonce des résultats	26 juillet 2025
Délivrance des prix	Jour d'atelier

## 8. Jury

Le jury est composé des **points focaux des institutions membres du réseau Sen\_ReVaRT**, représentant les acteurs clés de la recherche, de l'innovation et du développement au Sénégal. Leur expertise garantit une évaluation rigoureuse, équitable et alignée sur les valeurs du réseau. Le jury peut à tout moment solliciter l'aide d'un Professionnels du design graphique. Leur évaluation suivra une grille transparente (voir 4. Critères et grille d'évaluation).

## 9. Mentions légales

- En participant, les candidats cèdent les droits d'exploitation du logo à **Sen\_ReVaRT** à des fins institutionnelles, tout en conservant la reconnaissance de leur paternité
- Le logo primé pourra faire l'objet d'ajustements graphiques mineurs à des fins techniques ou de cohérence graphique.
- Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si aucun logo ne satisfait les attentes.